

Jean-Yves Vialleton

Introduction

L'œuvre d'Hippolyte-Jules Pilet de La Mesnardière (1610-1663) est largement méconnue. Non seulement aucune monographie d'ensemble ne lui a été consacrée, mais la bibliographie critique se concentre sur seulement deux de ses publications, le *Traité de la mélancolie* et *La Poétique*. Le *Traité de la mélancolie* (1635) est mentionné dans les études historiques sur l'affaire des possédées de Loudun : il fait partie du flot de publications qui accompagna cette affaire entre 1634 et 1639. Cet ouvrage a aussi été analysé par des études concernant la mélancolie, qui se sont accumulées depuis que le fameux livre d'Erwin Panofsky et Fritz Saxl sur la *Mélancolie* de Dürer¹ a révélé l'importance de ce concept médical dans l'imaginaire occidental. Dans les études littéraires, La Mesnardière est connu pour sa *Poétique* (1639), considéré comme « la première grande poétique du théâtre français² ». Les vingt dernières années semblent même témoigner d'un renouveau d'intérêt pour ce texte, dont une édition critique a été donnée en 2015. Mais le reste de l'œuvre est un champ d'étude quasi vierge. C'est de ce constat qu'est née l'idée d'organiser un colloque qui prendrait enfin en compte l'ensemble de l'œuvre de La Mesnardière, colloque qui s'est tenu en septembre 2017 au Centre culturel du château de Bosmelet (Seine-Maritime) et a été financé conjointement par l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, l'université de Valenciennes et l'université Grenoble Alpes. Ce numéro de *Littératures Classiques* en contient les actes, enrichis de nouvelles contributions.

Trois obstacles rendent difficile à comprendre la véritable portée de l'œuvre de La Mesnardière. Le premier, on l'a vu, est la méconnaissance d'une large partie de ses écrits. C'est en particulier le cas des textes en latin, par définition non répertoriés dans les bibliographies de la littérature française, comme celle d'Alexandre Cioranescu : on trouvera ici une bibliographie incluant ces textes

1 E. Panofsky et Fr. Saxl, *Divers « Melencolia I » : eine quellen- und typengeschichtliche Untersuchung*, Leipzig, Teubner, 1923. Rééd. complétée avec la collaboration de R. Klibansky dans *Saturn and Melancholie*, Londres, Nelson, 1964 ; trad. fr. Paris, Gallimard, 1989.

2 G. Couton, *Richelieu et le théâtre*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1986, p. 66.

latins³. Le second est l'absence de recherches érudites sur l'auteur lui-même – on ne sait toujours pas avec certitude, par exemple, dans quelle université La Mesnardière est devenu docteur en médecine : Nantes ? ou plutôt Poitiers ? On se contente de répéter ce qu'on trouve dans les anciennes notices, principalement celle ajoutée par l'abbé d'Olivet dans l'*Histoire de l'Académie française* de Pellisson. La recherche systématique d'archives (minutes d'actes notariés⁴, lettres⁵) n'a pas été faite. Dans le présent volume, Stanis Perez révèle une de ces pièces d'archives, qui concerne les derniers jours de La Mesnardière. Le troisième obstacle est le poids de la tradition critique. La trajectoire de La Mesnardière est souvent aujourd'hui présentée comme la « carrière » d'un auteur-courtisan, son œuvre comme celle d'un polygraphe, une œuvre sans cohérence sinon celle dictée par une « stratégie » sociale. Or ce point de vue, même s'il s'autorise des instruments d'analyse contemporains (la sociologie de Pierre Bourdieu), ne fait en réalité que reprendre le point de vue adopté dans la notice de l'abbé d'Olivet. Que cette notice soit mal informée (d'Olivet se contente de tirer ses renseignements des publications de La Mesnardière), peu fiable (il faudra attendre le début du XX^e siècle pour qu'un lecteur plus attentif de l'œuvre rectifie le lieu de naissance⁶) et partielle (ce que soulignent d'autres

3 Voir *infra* la « Bibliographie des écrits de La Mesnardière ».

4 Dans les *Documents du Minutier central concernant l'histoire littéraire (1650-1700)* de Madeleine Jurgens et Marie-Antoinette Fleury (Paris, Puf, 1960), La Mesnardière n'a pas d'entrée et n'est pas dans l'index, mais son nom (« Jules Pilet, seigneur de La Ménardière, demeurant rue Saint-Honoré ») apparaît à la p. 405 dans une pièce concernant la marquise de Sablé et datée du 27 mars 1650. On trouve aux Archives départementales des Deux-Sèvres et de la Vienne un enregistrement de lettres patentes obtenues en 1653-1654 par Hippolyte-Jules Pilet, « écuyer, sieur de La Ménardière », pour « jouir, lui et ses successeurs, du droit de pacage et pâturage en la forêt et garenne de Châtellerault » (C 97).

5 Bussy-Rabutin rapporte une lettre de La Mesnardière (Fontainebleau, 12 novembre 1661) dans ses *Mémoires* (2^e éd., Paris, Rigaud, 1704, t. III, p. 101-103). Une lettre à Mazarin (8 août 1658) a été éditée dans *La Chronique médicale* en 1906 (vol. 13, « À travers les autographes », p. 721-726). Des lettres ou copies de lettres sont repérées dans les recueils manuscrits. On trouve une version manuscrite de la lettre latine éditée à la suite du *Traité de la mélancolie* (p. 131-134) datée du 18 septembre 1634, qui en révèle le destinataire : « Lettre de M. Pilet de La Mesnardière à M. de Bois-Dauphin sur les possédés » (BnF, NAF 24381, f. 10). Il s'agit de Philippe Emmanuel de Laval de Bois-Dauphine, marquis de Sablé, époux de Madeleine de Souvré, la marquise de Sablé, qui sera célèbre pour son salon (voir M. de Certeau, *La Possession de Loudun*, Paris, Gallimard / Julliard, 1990, p. 274). D'autres lettres sont inédites : une lettre dans le Portefeuilles du docteur Vallant (BnF, Fr. 17046, f. 383), deux lettres dans le Recueil Clairambault (427, p. 277 et 879), une lettre à Michel Le Tellier en septembre-octobre 1650 (Fr. 6880-6907, Papiers d'état de Michel Le Tellier, Fr. 6884), une lettre au comte de Nogent-Bautru (Compiègne, 7 août 1658, Recueil Conrart in-folio, Ms. 5420 (2), t. XI, 2^e partie, 268^o, p. 1273). R. Zuber signale une lettre au pasteur Ferry, conservée dans la Bibliothèque du protestantisme français, ms. 760 (6) : voir *Les « Belles Infidèles » et la formation du goût classique*, Paris, A. Michel, 1995, p. 85, n. 24.

6 D'Olivet le fait naître à Loudun, à cause du *Traité de la mélancolie* (en réalité publié à La Flèche). Un texte des *Poésies* indique qu'il est né au Loroux-Botttereau : voir A. Rousseaux, *Un médecin breton, membre de l'Académie française*, Nantes, A. Dugas, 1907. Dans un exemplaire de *La Poétique*

notices dès le XVIII^e siècle⁷) devrait pourtant mettre en garde. Une plus grande fidélité à la pensée de Bourdieu devrait aussi faire éviter d'interpréter une œuvre en terme de stratégie cynique et donner plus de place à la peinture de ce que peut être l'habitus d'un intellectuel du XVII^e siècle : la recherche de la gloire y compte autant que la « lutte des places », et ce sont les stratégies les moins conscientes, les plus prises dans l'*illusio*, qui fonctionnent le mieux. Une lecture attentive des textes permet de voir que l'œuvre, loin d'être celle d'un caméléon, témoigne d'un projet cohérent, et d'un projet dont l'ambition intellectuelle est impressionnante. Si on comprend ce projet, c'est alors moins la réussite de La Mesnardière qui frappe, que son échec.

La première œuvre de La Mesnardière, le *Traité de la mélancolie*, peut certes être lue comme une publication propre à s'attirer les grâces de Richelieu, comme le dit d'Olivet et comme le rappelle ici Marianne Closson. On peut y discerner, comme le propose Stanis Perez avec une séduisante audace, un premier coup d'archet qui nous donne la clé de la personnalité de l'auteur. Il est en tout cas remarquable que ce premier ouvrage se donne comme le fragment d'une œuvre à venir : l'avis « Aux honnêtes gens » présente avec orgueil l'opuscule comme une « pièce » détachée, « tirée d'un Ouvrage qui est prêt depuis longtemps, et que vous verrez quelque jour ». Cet ouvrage promis ne paraîtra jamais. La Mesnardière ne donnera que deux autres textes sur la médecine. Il publie en 1638 ses *Raisonnements sur la nature des esprits qui servent aux sentiments* et vers la même époque une « dissertation médicale » en latin sur le régime à suivre par ceux qui ont été victimes d'une apoplexie. Ce texte de sept pages in-quarto, signé « Mesnardierius, D[octo]r Med[icinae] » et adressé à François Citoys (1572-1652), reçu docteur en médecine à Poitiers en 1598, médecin et familier de Richelieu dès l'époque où celui-ci était évêque de Luçon, chef des officiers de santé (*Protomedicus*, Premier médecin) de la maison de Richelieu, parle de l'apoplexie qui frappa en août 1637 le grand acteur Montdory (« *noster Roscius* »), vedette de la troupe du Marais, alors qu'il interprétait le premier rôle de *La Mariane* de Tristan L'Hermite, celui d'Hérode. Ce texte a été mis au jour par les recherches préparant le colloque de Bosmelet : il était curieusement resté jusqu'ici inconnu des historiens de la littérature.

Le grand œuvre ne sera pas une œuvre médicale, ce sera une œuvre littéraire d'une ambition plus grande encore. *La Poétique*, publiée en 1639, se donne comme le premier volume d'une poétique générale, qui réglera la tragédie, mais aussi la comédie et tous les autres genres poétiques, poèmes « lyriques »,

conservé à la Bibliothèque Sainte-Genève sous la cote 4 Y 153 INV 239 (P.1), qui a selon l'ex-libris appartenu à Jean-Emmanuel de Rieux (1605 ? - 1657), on peut lire cette annotation manuscrite : « Il s'appelle Pilet et il est né sujet de la terre de Goulaine [*i.e.* Goulaine] fils d'un chirurgien au Loroux Botreau ».

7 Voir par exemple Cl.-P. Goujet, *Bibliothèque française*, Paris, H.-L. Guérin et L.-Fr. Delatour et P.-G. Le Mercier, 1756, t. XVII, p. 104.

« élégiaques », « poème héroïque »⁸. La Mesnardière se sert d'exemples tirés des auteurs antiques et italiens, mais aussi d'une « tragédie » écrite par lui-même, *Alinde*, pièce jusqu'ici peu analysée, sur laquelle on trouvera ci-après deux contributions, de Frédéric Sprogis et d'Hélène Baby. Il s'agit de fournir à la fois un programme et des modèles. La littérature française en suivant ce programme et en s'inspirant de ces modèles pourra reléguer au second rang l'Espagne et l'Italie. C'est l'« amour très violente » de La Mesnardière pour sa « patrie » et le souci de la « gloire de sa nation » qui lui dictent ce travail⁹. Il a décidé, on le voit, qu'il serait l'auteur qui réaliserait le projet de Richelieu de construire une langue et une littérature nationales, projet pour lequel est fondée l'Académie française, dont la mission initiale était de rédiger un dictionnaire, une grammaire et une poétique.

Le programme que fixe La Mesnardière à la tragédie française moderne est un programme immédiatement dépassé : des dramaturges, Corneille en particulier, sont en train de dessiner par leurs œuvres une tout autre direction. *La Poétique* est publiée à un tournant de l'histoire du théâtre français, et quatre contributions au présent volume cernent les enjeux de ce moment, celles de Bénédicte Louvat, Aurélia Sort, Sabine Chaouche et Jörn Steigerwald. L'auteur semble d'ailleurs renoncer très vite à achever sa *Poétique* : dans une seconde émission du traité, datée 1640 et non plus 1639, le titre est recomposé sans l'indication « Tome premier ». Mais le grand projet formé par La Mesnardière est loin d'être totalement abandonné. En témoigne la parution dans la même année 1640 du *Caractère élégiaque*, qui est nettement un extrait de la suite de *La Poétique*. Là aussi, la réflexion poétique se double d'un exemple concret, « Calianthe victorieux », poème composé par La Mesnardière lui-même et propre à servir de modèle. Jean-Marc Civardi en donne ici l'édition critique, comme un complément à sa propre édition de *La Poétique*.

En outre, il faut comprendre que la publication en 1656 du recueil des *Poésies* s'inscrit dans le projet envisagé vingt ans avant. En publiant ses *Poésies*, La Mesnardière ne rassemble pas simplement des poèmes dispersés ou inédits, il vise à créer un événement littéraire, comme le montre Béatrice Brottier. La préface en est, comme le dit Sandrine Berregard, une autre *Poétique*, ou bien plutôt sa suite. La variété extrême du recueil, où se côtoient « Imitations » de l'antique et « Inventions » modernes, poésie profane et poésie sacrée, airs à chanter et nobles « inscriptions », en fait un ouvrage propre à illustrer le « caractère » de chaque genre poétique. Le recueil est en cela un document important de l'histoire de la poésie au XVII^e siècle, en ce qu'il permet de comprendre les problèmes qui se posaient aux différents genres vers 1650, par exemple à la poésie religieuse (Claire Fourquet-Gracieux) ou à la poésie scientifique (Philippe Chométy). À bien y regarder, ce volume impressionnant

8 H.-J. Pilet de La Mesnardière, *La Poétique*, « Discours », éd. J.-M. Civardi, Paris, H. Champion, 2015, p. 149, et p. 144 pour les termes cités.

9 *Ibid.*, p. 147.

est pourtant, lui aussi, une œuvre inachevée. Le frontispice gravé donne le titre « Poésie françoise », ce qui annonce un volume à venir de poèmes latins. Le privilège est en effet demandé pour la publication d'« une Version qu'il a faite en notre langue de grand nombre d'Epigrammes Grecques, tirées de l'Anthologie, avec toutes les Poésies tant Latines que Françaises, par luy composées, ou traduites, de diverses langues, & de divers Auteurs » et il n'est cédé à l'éditeur que « pour le présent volume seul ».

La même année que la publication des *Poésies* (achevé d'imprimer du 15 avril 1656) se déroule une polémique autour d'une grande publication qui se voulait elle aussi un événement littéraire, *La Pucelle, ou la France délivrée* de Chapelain (sous le millésime 1656, achevé d'imprimer du 15 décembre 1655). Cette épopée est attaquée dès sa parution par une *Lettre d'Éraste à Philis sur le poème de la Pucelle*. Ce texte anonyme est aujourd'hui attribué à François Payot, sieur de Lignières : c'est bien ce dernier que Boileau nommera dans ses *Satires* comme l'ennemi de *La Pucelle*. Mais l'attaque a été identifiée à l'époque comme venant de La Mesnardière. Le texte qui y répond, en juillet 1656, la *Lettre à Éraste pour Réponse à son Libelle contre la Pucelle*, fait allusion aux *Poésies* qui viennent de paraître : « vous vous êtes fait une certaine Morale de *bel Esprit*, qui nous est tout à fait incompréhensible, et qui roule assurément sur quelque invention Poétique du sieur D. L. M.¹⁰ ». La Bibliothèque nationale de France conserve trois copies d'une lettre polémique adressée à La Mesnardière, dite selon les copies « Lettre de l'abbé de Francheville à M. de La Ménardière sur le volume de poésies qu'il a données au public », « Lettre de M. l'abbé de... à M. de La Ménardière sur ses poésies » ou encore « Lettre de M. Chapelain à M. de La Mesnardière »¹¹ : l'auteur n'y défend pas *La Pucelle*, mais y tourne en dérision *La Poétique*, puis y critique les mauvais vers des *Poésies* de 1656, et aussi ceux d'*Alinde* et du poème illustrant *Le Caractère élégiaque*, comme pour retourner à l'envoyeur les attaques de la *Lettre d'Éraste* qui raillait les vers de Chapelain. On attribue aujourd'hui en revanche à La Mesnardière la seconde attaque contre *La Pucelle*, la *Lettre du sieur du Rivage*¹² (donnée comme une lettre effectivement envoyée le 23 janvier 1656), même si la *Réponse* restée manuscrite qui lui est faite ne fait pas d'allusion à La Mesnardière¹³. Il est vrai que le « sieur du Rivage » loue « la belle Poétique de M^r. de la Menardière¹⁴ ». On a pu se demander ce que La Mesnardière allait

10 *Lettre à Éraste pour Réponse à son Libelle contre la Pucelle*, Paris, A. Courbé, 1656, p. 17.

11 Arsenal, Ms. 3135, Recueil Conrart, 19^e, p. 129 ; Arsenal, Ms. 5410-5427, Recueil Conrart in-folio, t. IX, 7^o, p. 51 ; Fr. 13069, Suppl. fr. 276, f. 7. Un exemplaire de la *Lettre du sr du Rivage* conservé à la BnF (Arsenal, 4-BL-1491) contient une pièce manuscrite, intitulée « Remarques de M. Conrart sur la réponse de M. Chapelain à la lettre imprimée du sr Du Rivage ».

12 *Lettre du sr du Rivage contenant quelques observations sur le poème épique et sur le poème de la Pucelle*, Paris, A. de Sommerville, 1656.

13 *Response du sieur de la Montagne à sieur du Rivage, où ses Observations sur le Poème de la Pucelle sont examinées*, dans *Recueil de pièces sur La Pucelle de Chapelain*, BnF, Fr. 15005.

14 *Lettre du s^r du Rivage [...]*, *op. cit.*, p. 17.

faire dans cette « conspiration » avec Marolles et Lignères¹⁵. On le comprend bien si on voit comment cette querelle s'inscrit dans son grand projet : il s'agit pour La Mesnardière de continuer sa poétique, en y incluant une réflexion sur le « caractère » du poème héroïque moderne. Les contemporains ne s'y sont pas trompés. La lettre manuscrite dont on a conservé trois copies conclut ainsi :

lorsque vous eûtes fait imprimer l'*Alinde* (non sans quelque démon qui défend au Libraire d'en débiter jamais un méchant exemplaire) vous donnâtes libéralement au Public l'Art tragique, c'est-à-dire le secret par lequel vous avez fait une si belle pièce. Nous sommes perdus si vous avez encore la même conduite. Après avoir imprimé vos Poésies vous nous gardez sans doute l'Art lyrique. Hélas ! il n'est que trop vrai ; il me souvient que vous promîtes dans votre Poétique de la mettre au jour ; quel jour est celui-là. *Dies illa, dies irae*.¹⁶

C'est aussi en les inscrivant dans son grand projet que se comprennent les traductions de Pline et les écrits historiques. Au XVII^e siècle, comme nous le rappelle *Le Bourgeois gentilhomme*, les belles-lettres sont soumises à une division majeure, celle entre les vers et la prose. Les vers, c'est la poésie, c'est-à-dire ce qu'on appelle aujourd'hui poésie, mais aussi le théâtre et l'épopée ; ils sont réglés par la poétique. La prose relève quant à elle de l'éloquence et elle est réglée par la rhétorique. La Mesnardière cherche à couvrir ces deux grands territoires. Le privilège des *Poésies* de 1656 l'explicite, accordé en considération des œuvres déjà « donn[es] au Public » et « reçu[es] favorablement », « divers Ouvrages de Prose, concernant les Sciences et l'Éloquence, en Latin, et en Français, tant de son invention que traduits des autres langues ». La Mesnardière publie en 1638, l'année précédant celle du premier volume de sa *Poétique*, une traduction très libre du *Panegyrique de Trajan* de Pline, analysée ci-après par Jérôme Lecompte. L'auteur donnera en 1643 une traduction de lettres du même Pline. Il s'agit de rien moins que de donner un échantillon des deux styles fondamentaux. D'un côté, l'éloquence de grand style : qu'est-ce qui peut mieux l'illustrer qu'un discours épideictique, que le discours épideictique le plus noble, le discours d'éloge du prince ? Or le *Panegyrique de Trajan* est justement l'exemple par excellence du discours d'éloge du prince. De l'autre côté, la prose d'art dans le registre du beau style simple : or, plus que celle de Cicéron, les lettres de Pline sont le modèle de ce style à la belle « négligence » étudiée. Restait l'autre grand genre de la prose, l'histoire, et en particulier l'histoire du roi. La Mesnardière en donne là encore à la fois un échantillon et une théorie dans les *Relations* de batailles écrites dans les années 1650, qu'il accompagne d'une préface en forme

15 Dans une lettre à Huet du 18 février 1662, Chapelain note que Marolles, qui vient de publier un traité de l'épique, était « entr[é] dans la conspiration de Ménardière et de Linière » et « fut le promoteur du libelle du premier et son correcteur d'imprimerie » (*Lettres de Jean Chapelain*, éd. Ph. Tamizey de Larroque, Paris, Imprimerie nationale, 1880-1883, t. II, p. 208, col. 2).

16 *Lettre de M. Chapelain à M. de la Mesnardière*, ms., BnF, Fr. 13069, f. 11r^o et 11v^o ; consultable en ligne : gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b52511257z.

de « Dissertation » sur le « caractère » du genre¹⁷. Malgré de nombreuses études sur l'écriture de l'histoire au XVII^e siècle, ces textes n'ont pas été étudiés : Béatrice Guion nous les fait découvrir.

L'œuvre de La Mesnardière trouve ainsi son unité dans un grand projet, d'une ambition quasiment folle. La Mesnardière a voulu être le guide de la littérature nouvelle, à la fois enracinée dans l'humanisme et témoignant de la douceur et de la distinction de l'époque présente. Il a voulu à lui seul réaliser le projet de Richelieu de jeter les bases d'une grande littérature nationale. Ce projet, il l'a poursuivi bien au-delà de la mort du cardinal et il en voyait les racines bien avant lui, dans la Renaissance des lettres sous François I^{er}, comme il le dit dans le « Discours » liminaire de *La Poétique*¹⁸. Il aurait voulu être en somme le « législateur du Parnasse » français. Mais ce n'est qu'à la génération suivante que ce projet d'illustration de la langue française aboutira, dans un contexte historique qui ne fait que se dessiner au moment où, en 1663, meurt La Mesnardière, mort après laquelle ses écrits ne seront plus guère lus.

Jean-Yves Vialleton
Université Grenoble Alpes
Litt&Arts (UMR 5316)

17 *Relations de guerre, contenant : le secours d'Arras, en l'année 1654 ; le siège de Valence, en l'année 1656 ; et le siège de Dunckerke, en l'année 1658*, Paris, A. Vitry, 1662.

18 *La Poétique*, éd. cit., p. 127.